



DÉSAMIANTAGE

UN TRAVAIL DANGEREUX

>> Le **désamiantage** est réalisé en suivant des consignes très précises selon des normes et décrets établis par les législations.

>> Notre entreprise est certifiée depuis 2016, suivant la Norme **NF X46-010** et son suivi est réalisé selon la norme **NF X46-011**.



Laurenty Group, c'est plus de

- 150 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 5.000 clients
- 4.500 collaborateurs
- 450 véhicules
- 1.000 machines de nettoyage



LAURENTY

DESAMIANTAGE

>> NOUS CONTACTER

- 03 26 24 64 61
- 06 21 53 76 56
- info@laurenty-desamiantage.fr
- www.laurenty.fr
- 2, Avenue de la Malle
51370 SAINT-BRICE-COURCELLE
- Ruche d'Entreprises - 165, Rue Becquerel
59500 DOUAI



LAURENTY

GROUP

À VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 60 ANS



LAURENTY

DESAMIANTAGE

Votre **SPÉCIALISTE**
de l'**enlèvement**
de l'**AMIANTE**



www.laurenty.com/fr-fr/desamiantage

>> NOS SERVICES

- Désamiantage SS3 / Interventions SS4
- Curage
- Déplombage
- Décontamination après sinistre
- Retrait de l'amiante intérieur & extérieur des bâtiments



>> DEVIS GRATUIT !

- Rapidité d'exécution garantie
- Services sur mesure pour particuliers, professionnels et industriels
- Opérateurs qualifiés



Notre savoir-faire nous permet d'accompagner du désamiantage à la démolition les maîtres d'oeuvres, maîtres d'ouvrage, promoteurs immobilier ou experts en assurance.



Selon vos besoins, nous avons des partenaires d'autres corps de métier qui nous permettent une **gestion de chantier complète**, pour un **projet clé en main**.



>> LES ÉTAPES CLÉS

Nos processus de dépose de l'amiante sont tous contrôlés par **nos partenaires extérieurs COFRAC** selon les références **LAB 26** et **28**.



ZONE ENVIRONNEMENT DU CHANTIER

